



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Trente-septième session**

Doha, 26 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2012

Point 3 c) de l'ordre du jour

**Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention**

**Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties**

**visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto pour 2012**

**Rapport annuel de compilation et de comptabilisation  
pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole  
de Kyoto pour 2012**

**Projet de conclusions proposé par le Président**

**Recommandation de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre**

À sa trente-septième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre est convenu de recommander à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto d'adopter, à sa huitième session, le projet de conclusions ci-après:

**Projet de conclusions sur le rapport annuel de compilation  
et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B  
du Protocole de Kyoto**

La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto a pris note du rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto pour 2012<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> FCCC/KP/CMP/2012/9 et Add.1.